

TOURCOING - COMMUNE

*Service de Contrôle de Légalité*

Acte n° : DCP\_2022\_037

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 25/11/2022

Objet : Décision marché gros Suvre vestiaires stade de la Bourgogne à Tourcoing

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Commande Publique - Marchés publics

Date de télétransmission : 01/12/2022

Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : d\_cision march\_ 22145 GO Bourgogne.pdf

Annexes :

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

*12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20221125-DCP\_2022\_037-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 01/12/2022



# Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq  
BP 80479  
59208 Tourcoing Cedex  
Tél. : 03 20 23 37 00  
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

DCPAJI\_2022\_0327

**Objet** : Signature du marché ; 22.145 construction des vestiaires au stade de la Bourgogne / Gros œuvre étendu.

## APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 & L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L 2122-18 du code Général des Collectivités Territoriales permettant la délégation de signature du Maire ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté SAJP 2022-0088 du 04 octobre 2022 portant délégation de signature au Premier Adjoint Monsieur VUYLSTEKER ;

Vu le code de la Commande Publique ;

Considérant que par la délégation de pouvoir qui lui a été consentie par le Conseil Municipal, Madame la Maire est habilitée à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant la volonté de développer le stade de la Bourgogne et la nécessité d'étendre la capacité de blocs de vestiaires complémentaires ;

Considérant la possibilité de passer un marché sans publicité et ni mise en concurrence préalables en application de l'article R2122-2 du code de la commande publique.

### DECIDONS

**Article 1<sup>er</sup>** : De conclure le marché 22.145 avec la société DECOTTEGNE SAS, sis ZAC Ravnnes, les francs 3, Avenue Henri Poincaré à BONDUES (59910) et dont le numéro de SIRET est le 885 580 035 00024.

**Article 2** : Le marché prend effet à compter de la notification de l'ordre de service pour une durée de sept mois.

**Article 3** : Le marché est conclu pour un montant de 384 031,51 euros HT.  
Les dépenses résultant de l'exécution du marché seront imputées sur le budget communal.

Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

**Article 4** : Ampliation de la présente décision est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité
- Le Trésorier pour information
- La Maire et les services concernés pour application

A Tourcoing, le

**25 NOV. 2022**

Pour le Maire et par délégation  
Le Premier Adjoint

**Jean-Marie VUYLSTEKER**



**DELAIS ET VOIES DE RECOURS :**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de ladite décision.

Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Transmis à la Préfecture le :

Publié sur le site de la Ville le :